

EUROP ASSISTANCE LANCE LES ASSURANCES « NOGO TEMPO » ET « NOGO TEMPO EXTENTO »

L'année 2009 est fraîchement entamée et les voyageurs belges pensent déjà à réserver leurs prochaines vacances. Cette année, les Belges seront particulièrement sensibles à protéger l'investissement que représente leur budget vacances.

Bien souvent, les formules d'assurance annulation proposées ne correspondent pas toujours au profil du voyageur, qu'il s'agisse de la période couverte ou des garanties proposées. Depuis quelques années Europ Assistance s'est penchée sur cette problématique. En 2005, Europ Assistance créait NoGo, la première assurance annulation annuelle couvrant les séjours privés de toute une année. Aujourd'hui Europ Assistance s'attaque aux assurances temporaires avec NoGo Tempo et NoGo Tempo Extento, et propose aux vacanciers une couverture sur mesure d'un voyage spécifique, à la fois efficace et complète, et qui tient compte des éventuelles couvertures incluses par les tours opérateurs.

L'assurance annulation : un marché en évolution constante

Au cours des dernières années, les Belges ont continué à voyager malgré la conjoncture. Leur budget voyage reste important (2228 € en moyenne pour les vacances d'été d'une famille en 2008). Les vacanciers belges en sont conscients. Dès lors, 60% d'entre eux déclarent souscrire une assurance annulation¹. Les habitudes de voyage ont également évolué. Les Belges partent en effet en vacances plus souvent et pour des durées plus courtes. Les modes de réservation et les voyages à la carte se sont quant à eux également multipliés. Dans ce contexte, il est important pour chacun des vacanciers d'opter pour une assurance annulation qui correspond réellement à leurs besoins.

En 2005, Europ Assistance a été la première compagnie d'assistance à répondre à ces nouveaux besoins en proposant sur le marché NoGo, une assurance annulation qui couvre les voyages et séjours privés de toute une année et pour une très large panoplie de risques.

L'étendue des risques couverts par NoGo se regroupe autour de 6 thèmes: les causes médicales (maladies, accidents,...), les causes familiales (divorce, séparation,...), les causes matérielles (dommages au domicile,...), les causes administratives (convocations pour mission militaire ou humanitaire,...), les causes liées aux autorités (refus d'un visa,...) et les causes diverses parmi lesquelles on retrouve entre autres les examens de passage et les retards d'embarquement suite à un accident du véhicule. NoGo offre ainsi une tranquillité d'esprit pour toute une année.

Les formules annuelles connaissent une croissance exceptionnelle ces dernières années. Toutefois, la plus grande partie du marché des assurances annulation repose toujours sur des formules temporaires. Celles-ci sont généralement souscrites au moment de la réservation du voyage. Leurs principaux inconvénients sont d'être parfois relativement coûteuses (en moyenne 5% du prix du voyage) et d'exclure les prestations qui n'auraient pas été achetées au moment de la réservation (spectacles, locations de voitures, hôtels d'étapes, activités sportives,...).

¹ Baromètre des vacances 2008 – Europ Assistance

NoGo Tempo, une assurance annulation pour un voyage spécifique

Pour mieux répondre aux besoins des voyageurs, Europ Assistance lance aujourd'hui **NoGo Tempo**, une assurance différente qui innove dans ce marché.

NoGo Tempo offre une protection efficace pour les voyageurs qui souhaitent couvrir un voyage spécifique à un prix forfaitaire très compétitif: 35€ par personne pour un plafond de remboursement de 1500€ par personne. NoGo Tempo couvre tous les types de réservation: réservation d'un ticket par Internet, d'un logement via une agence, location d'une voiture par téléphone, séjour réservé auprès d'un particulier etc. Cette formule d'assurance couvre un large éventail d'événements, identique à la formule annuelle. NoGo Tempo offre également la possibilité de couvrir les bagages perdus ou volés (valises, matériel, mais également gsm, laptops,...), et ce jusqu'à 1250€.

NoGo Tempo ExtenTO, le complément malin aux assurances incluses dans les offres des Tours Opérateurs

Europ Assistance constate que de nombreuses assurances annulation automatiquement incluses dans le voyage limitent leur intervention généralement à 625€ par assuré. De plus les causes d'annulation sont souvent trop limitées (elles ne couvrent par exemple pas totalement les maladies préexistantes, ni les retards d'embarquement suite à un accident du véhicule, ...).

Afin de remédier à cette situation, Europ Assistance innove en proposant **NoGo Tempo ExtenTO**. La première assurance annulation qui tient compte des assurances annulations incluses dans certains packages des tours opérateurs. NoGo Tempo ExtenTO propose les mêmes garanties que NoGo Tempo et indemnise les voyageurs pour la partie qui dépasse le plafond prévu par le tour opérateur dès 625€ et jusqu'à concurrence de 1500€. Le tarif de NoGo Tempo ExtenTO s'élève à 15€ par personne. Il existe également une version NoGo Tempo ExtenTO avec couverture bagages.

Quel NoGo choisir ?

Le contrat annuel de NoGo est idéal pour toute personne qui souhaite bénéficier d'une tranquillité d'esprit en couvrant l'ensemble de ses séjours privés de toute une année, quelle que soit la destination. Cette formule peut être déjà financièrement intéressante à partir d'un budget annuel vacances de 2000€. NoGo Tempo répondra aux besoins du voyageur qui souhaite se couvrir complètement pour un voyage spécifique. Enfin, NoGo Tempo ExtenTO s'adresse à tout voyageur qui souhaite se protéger par une assurance qui le couvre parfaitement tout en tenant compte des éventuelles garanties pour lesquelles il est déjà couvert. Pour faciliter le choix des voyageurs, Europ Assistance propose sur son site www.nogo.be un calculateur qui leur permet de vérifier quelle version de NoGo est intéressante pour eux.

Notons que l'assurance NoGo annuelle a gagné en 2007 et en 2008 le prix Decavi de la meilleure assurance annulation de voyage annuelle.

A propos du Groupe Europ Assistance

Créé en 1963, le Groupe Europ Assistance, inventeur de l'assistance, intervient partout dans le monde pour apporter à ses clients particuliers et entreprises les solutions appropriées aux situations exceptionnelles ou à celles de la vie quotidienne, 24h/24 et 365 jours par an. Le Groupe Europ Assistance, couvre aujourd'hui 208 pays dans son offre de services et regroupe 71 sociétés présentes dans 208 pays et territoires, qui emploient 5000 collaborateurs salariés: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Chili, Chine, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Libye, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Polynésie Française, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Russie, Singapour, Suède, Suisse, Tunisie. En 2007, le Groupe Europ Assistance a réalisé 16 millions d'interventions dans le monde pour 63 millions d'appels traités grâce notamment à un personnel médical composé de 400 médecins et infirmiers et un réseau de 402 000 prestataires de service mobilisables à tous moments, pilotés par les «chargés d'assistance» répartis dans 34 centres d'appel.

Europ Assistance Belgium S.A.

David TORNEL

Directeur Marketing

Tél: +32 (0)2 533.76.78

Mail : david.tornel@europ-assistance.beSite : www.europ-assistance.be**Service Presse**

Interel PR & PA

Karen Vanderstappen & Véronique Adam

Tel: + 32 2 761 66 08 - + 32 2.761.66.46

Mail : veronique.adam@interel.be